



**Monsieur Jean-Louis CABANAC**  
Maire de Labruguière  
Place de l'Hôtel de ville  
81290 LABRUGUIERE

Castres, le **13 OCT. 2018**  
N/réf D.A.R.T. - BB/NL /2018-1132  
Objet : avis de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet sur le PLU de Labruguière  
Affaire suivie par Bruno BLAISE

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'examen du projet de révision du PLU de Labruguière arrêté, la commune propose de faire évoluer le zonage notamment sur le secteur de la ZAC Ecosite.

Une partie de cette zone à vocation d'activités et d'équipements fait l'objet d'un déclassement en zone agricole. La CACM souhaite que le zonage de la ZAC Ecosite soit maintenu tel qu'il est inscrit dans les dossiers de création et de réalisation approuvés par la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,  
  
Pascal BUGIS



**Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet**

Espace Ressources - Le Causse Espace d'Entreprises - CS 50007 - 81115 Castres Cedex  
Tél. 05 63 73 50 00 - Fax 05 63 73 50 02 - [agglomeration@castres-mazamet.com](mailto:agglomeration@castres-mazamet.com)